

Situation géographique

Le Curé est un **petit fleuve de 43 km** prenant sa source au lieu-dit « Curé » sur la Commune de St Georges du Bois, se jetant aux Portes à la mer sur la Commune de Charron et sur lequel sont positionnés **19 ouvrages hydrauliques**.

Objectifs

Le SIEAGH du Curé a été créé en décembre 1983. Il regroupe 32 Communes et 8 Associations Syndicales de marais dans le but de **réaliser des études et des travaux d'aménagement hydraulique** sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant et, par la suite, d'en assurer l'entretien.

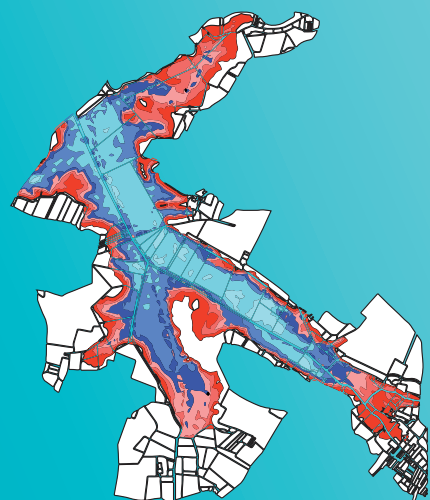
Afin de pouvoir programmer des travaux et la répartition des coûts financiers de ces opérations, le réseau du Curé a été scindé en trois catégories :

Réceptacle d'un bassin versant de 35000 ha, il achemine, à partir de la cuvette de Nuaillé, les eaux vers la baie de l'Aiguillon par son cours canalisé dans les marais du Nord Aunis sur une vingtaine de kilomètres. Le dénivelé, sur cette distance, est de 70 cm.

- le **réseau primaire** (avec la participation des 32 Communes du bassin versant)
- le **réseau secondaire** (avec la participation des Communes du sous bassin)
- le **réseau tertiaire** (avec la participation de la Commune)

A ce jour, grâce au concours financier de l'Etat, de la Région Poitou-Charentes, du Département de la Charente-Maritime et de l'Etablissement Public du Marais Poitevin ce sont près de 4 M€ qui ont été investis lors des **25 tranches de travaux réalisées** depuis 30 ans.

Domaines d'intervention



• Etude

Depuis fin 2002, le syndicat a décidé de financer entièrement les études du bassin versant quand celles-ci revêtaient un **caractère d'intérêt général** et quand elles touchaient des bassins agricoles.

En 2015, le SIEAGH du Curé va engager une étude préalable sur l'ensemble du bassin versant (Curé et Virson) pour diagnostiquer le territoire et aboutir à un **programme d'actions sur 3 ans** afin de **préserver et mettre en valeur les milieux naturels aquatiques**.

Schéma : Modélisation hydraulique de la cuvette de Nuaillé
Cuvette de Nuaillé (2005)

• Aménagement / Construction

Dès sa création, le SIEAGH du Curé a orienté son action afin d'**améliorer le fonctionnement du canal du Curé** en entreprenant de le remettre en état et en y apportant des améliorations facilitant ainsi la gestion.

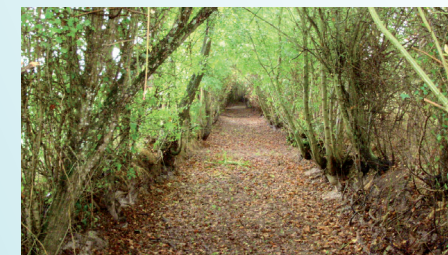
Photo : Remplacement des portes à la mer Charron (2014)



• Entretien

Au-delà des investissements effectués pour répondre à des problématiques telles que le risque d'inondation, le maintien des niveaux d'eau ou la continuité piscicole, le **SIEAGH du Curé mène des programmes d'entretien des berges et des voies d'eau**.

Photo : Entretien manuel de la Roulière Benon - Le Gué d'Alléré (2013)



• Gestion

Le SIEAGH du Curé gère le canal du Curé toute l'année **en fonction des volumes d'eau** transitant à travers le bassin versant et en s'attachant à trouver le juste équilibre entre tous les usages.

Photo : Modernisation d'un poste de télémesure Bassin versant du Curé (2011)



• Organisation

• Comité Syndical

Chaque Commune possède deux voix - soit un **total de 64 voix** (pour 32 Communes). Elle est représentée par 2 délégués titulaires et 2 suppléants issus du conseil municipal.

• Bureau Syndical

Le bureau est constitué comme suit :

Président : Patrick BLANCHARD

Vice-Présidents : Joël DULPHY, François BLAZY, Jérémy BOISSEAU, Christophe BOUCARD, Jean Pierre JAMMET

Secrétaires : Marie Claude BILLEAUD, Yves GAGNIER, Yves GAUTHEY



Présentation du Plan d'ensemble du bassin versant du Curé et principaux ouvrages

Les premières années d'existence du Syndicat ont permis de réaliser de nombreux travaux. Aujourd'hui, de tels travaux peuvent toujours être mis en œuvre mais ils doivent, au préalable, montrer leur conformité envers la réglementation et leur compatibilité avec les enjeux de la DCE, du SDAGE Loire Bretagne et du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin.



Bassin versant du Curé
34266 Ha
— Limite des 32 communes

1. Source du Curé
2. Vanne du Grand Gilan
3. Vanne de Maisonneuve
4. Vanne du Pont du Booth
5. Bonde de Réhon
6. Ecluses du Marans-La Rochelle
7. Vanne des Portes à la mer
8. Vanne du Lac de Frace
9. Vanne du Moulin du marais